



Contribution de Emmanuel Decaux, Professeur

Cérémonie de Remise du Prix International Boutros-Boutros-Ghali

Séance n° 17 du 19 décembre 2025

Présentation du professeur Yadh Ben Achour

Je suis particulièrement heureux de participer à la remise du Prix Boutros-Ghali à deux grands juristes francophones. Je me souviens encore du magnifique discours prononcé en français par Boutros Boutros-Ghali, en tant que Secrétaire général des Nations Unies, à l'ouverture de la Conférence mondiale des droits de l'homme de Vienne en 1993, pour plaider en faveur d'un véritable universalisme, « *comme langage commun de l'humanité* ». Nous étions, Mme la Présidente, dans la salle avec la délégation française dirigée par Stéphane Hessel, et l'émotion qui était palpable reste inoubliable. Trente ans après, malgré les crises internationales, les guerres régionales et les tensions internes, la création de ce Prix nous rappelle que cet idéal de paix et de coopération sur un pied d'égalité reste vivant.

D'autres auraient pu mieux que moi faire la présentation du professeur Yadh Ben Achour, d'autant que c'est un défi de présenter sa carrière académique, son rayonnement intellectuel et son autorité morale en quelques mots. Né à Tunis en 1945, il a eu un parcours juridique, tout tracé, faisant une thèse soutenue à Paris en 1974 sous la direction de Georges Burdeau - le maître de « l'idée de droit » - tout en étant assistant à la faculté de droit de Tunis, professeur agrégé, puis doyen de 1993 à 1999. Mais chez lui la théorie du droit n'est jamais une pure abstraction, elle se prolonge par un exercice pratique. Homme de conviction il assume des responsabilités importantes lors de la transition démocratique de 2011. C'est à la même époque qu'il est élu membre du Comité des droits de l'homme des Nations Unies, à la suite du décès de notre regretté collègue et ami Abdelfattah Amor dont je tiens à saluer ici la mémoire. Ils avaient d'ailleurs participé ensemble à la création de l'Académie internationale de droit constitutionnel de Tunis.

Il est impossible de rappeler tous les travaux, toutes les invitations, toutes les distinctions internationales du professeur Ben Achour. Sa bibliographie figure sur le site du Collège de France qui a été créé par François Ier comme collège de traducteurs, pour favoriser le dialogue des cultures. À cet égard, la contribution intellectuelle de Yadh Ben Achour me semble particulièrement remarquable en tant que « passeur » dans trois dimensions :

- C'est d'abord une réflexion moderne sur la dimension théologico-politique du droit. Les titres de ses travaux traduisent bien cette volonté de dépasser une interprétation littérale de l'Islam et

d'épouser une interprétation moderne, ouverte sur les valeurs universelles. Sa contribution est d'autant plus importante qu'il est lui-même l'héritier d'une famille de juristes, dont le grand-père Mohamed Tahar Ben Achour a été un recteur de l'Université Zitouna. Il le fait ainsi avec d'autant plus de science et de conscience que chez lui le sage et le savant sont indissociables.

- Mais cette réflexion n'est jamais coupée des réalités, comme le montrent ses prises de position en tant que membre du Comité des droits de l'homme, pendant une décennie particulièrement fructueuse. Là encore il a su faire entendre courageusement la voix de la raison, lors de fameuses opinions dissidentes prenant le contrepied des « constatations » du Comité. Comment ne pas lui dire ici publiquement mon admiration et ma reconnaissance pour cette fermeté intellectuelle. On la retrouve dans ses publications récentes chez Pedone, qu'il s'agisse de *la Convention européenne des droits de l'homme et la liberté religieuse* en 2005 ou plus récemment de *La question islamique devant le Comité des droits de l'homme* en 2022.

- Faisant le pont entre la théorie et la pratique, le droit constitutionnel et le droit international, il contribue également à rapprocher les sciences juridiques et les sciences sociales. C'était déjà le cas avec son cours de La Haye consacré à la *Souveraineté étatique et à la protection des minorités* en 1994, tout comme avec son magistral opus publié chez Bruylant en 2003 sur *Le rôle des civilisations dans le système international : droit et relations internationales*. Et plus récemment, en 2021, dans le cadre de la chaire des « mondes francophones » créée par le Collège de France avec l'AUF, il n'hésite pas à consacrer sa leçon inaugurale *La révolution, une espérance*, aux métamorphoses des sociétés politiques dans le temps et dans l'espace. Ce faisant, il se situe au carrefour des philosophies de l'histoire, pour retrouver le « *principe espérance* » d'Ernst Bloch.

En un mot, il s'agit d'une oeuvre impressionnante, particulièrement féconde, ancrée dans la pratique et tendue vers l'idéal, s'épanouissant au fil du temps, mais toujours caractérisée par la rigueur intellectuelle, le sens critique et la hauteur de vue. C'est une belle leçon pour chacun de nous, en nous rappelant que comme aimait à le dire le président Bourguiba, « *la francophonie est une fenêtre sur le monde* ». Grâce au professeur Yadh Ben Achour cette fenêtre est grande ouverte.

E.D.